

Actuellement, les aires marines protégées (AMP) constituent des outils juridiques permettant de répondre aux problématiques de gestion de zones à forts enjeux patrimoniaux naturels, culturels et sociaux. Avec une population humaine de plus en plus présente sur les littoraux, les activités liées à la mer connaissent une forte expansion et les gestionnaires d'AMP doivent adapter la gestion de leur site à cette fréquentation. Parmi ces activités, l'exploitation des ressources halieutiques, de manière commerciale (pêche professionnelle ou artisanale) ou en tant qu'activité de loisir, représente souvent un enjeu important pour les gestionnaires d'AMP. Perçue à tort comme une pratique libre de droit, la pêche de loisir constitue une activité peu encadrée. Longtemps minimisée en termes de pressions sur la ressource et les habitats, la pêche de loisir devient une activité conséquente sur les écosystèmes et est de plus en plus présente sur les façades littorales. Néanmoins, elle reste une activité aux bénéfices socioéconomiques importants.

De ce fait, la pêche de loisir entre de plus en plus en compétition avec les autres usagers du littoral et de la mer. En outre, alors que la pêche commerciale a fait l'objet de nombreuses études (sur la gestion et les pressions), les interactions de la pêche de loisir avec les communautés animales et les habitats n'ont pas fait l'objet d'études scientifiques aussi poussées. D'importance moindre par le passé, un manque de données sur cette activité se fait ressentir actuellement, notamment sur la caractérisation des pratiques et des pratiquants, ainsi que la fréquentation des sites par les pêcheurs amateurs.

Néanmoins, à la lecture des quelques études existantes, le constat suivant peut être établi : il est important de prendre en compte la pratique de la pêche de loisir dans la création et la gestion des AMP, de caractériser les différentes pratiques observées, et de mesurer scientifiquement et précisément ses interactions avec le milieu et les autres activités présentes sur le territoire, qu'elles soient positives ou négatives.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB